

Management d'organisations et de réseaux

Le SAB propose de gérer des organisations, ainsi que des réseaux de membres. Le SAB prend en charge des tâches telles que:

- travaux administratifs
- gestion de la comptabilité
- préparation et animation d'événements ponctuels
- communication avec les membres ainsi qu'avec les groupes cibles

Les organisations liées aux régions de montagne ou à l'espace rural peuvent particulièrement profiter de ces services. Par ce biais, il est possible de créer des synergies avec le SAB, en bénéficiant de son expérience, de ses contacts et de son savoir-faire.

Actuellement, le SAB gère le secrétariat des organisations suivantes:

- Groupe parlementaire montagne
- Conférence des régions
- Société suisse d'économie alpestre
- Conférence des présidents de communes touristiques de montagne

Le SAB est encore chargé de la coordination du réseau Alliance dans les Alpes.

Centre de coordination du volontariat en montagne

Le SAB possède un service destiné à appuyer les communes, les bourgeoisies, les organisations touristiques ou encore les agriculteurs désirant construire, rénover ou améliorer certaines infrastructures. Ce service, baptisé «Centre de coordination du volontariat en montagne» (CECOVO-montagne), organise des camps de volontaires pour réaliser divers travaux tels que:

- la création ou la réfection de chemins pédestres, de routes de montagne
- la construction ou la rénovation de bâtiments agricoles
- l'installation de réseaux d'eau
- l'entretien d'alpages, etc.

Les engagements du CECOVO-montagne encouragent le sens de la solidarité en faveur des populations et agriculteurs de montagne. Ils permettent également aux volontaires de se familiariser avec les particularités liées aux régions de montagne. Informations supplémentaires: www.berge-versetzen.ch.

Information et communication

Le SAB informe régulièrement ses différents publics, en recourant à divers canaux. Les moyens utilisés par le SAB pour communiquer sont multiples:

- site Internet (www.sab.ch)
- revue montagna (publiée dix fois par an)
- communiqués de presse
- conférences de presse
- contacts avec les médias
- rapports thématiques
- rapport annuel, etc.

Le SAB organise aussi régulièrement des séminaires et des journées d'étude destinés à sensibiliser et à informer les acteurs régionaux, par rapport à des thèmes stratégiques. Le SAB réalise également des études sur mandat, comme celle consacrée au tourisme rural en Suisse pour le compte d'AGORA et de tourisme-rural.ch.

Où nous trouver :

Les bureaux du SAB sont situés à quelques minutes à pied de la gare de Berne:

Seilerstrasse 4 Tél. 031 382 10 10
Case postale 7836 Fax 031 382 10 16
3001 Berne info@sab.ch

La section technique du SAB se situe à Brougg:

Laurstrasse 10 Tél. 056 450 33 11
Case postale 731 Fax 056 450 33 19
5201 Brougg heinz.aebersold@sab

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) est une association qui défend et promeut les intérêts des zones de montagne, ainsi que de l'espace rural en Suisse. Informations complémentaires: www.sab.ch.

Prestations offertes par le SAB



Le Groupement suisse
pour les régions de montagne (SAB):
une organisation à votre service

Activités politiques

Le SAB s'engage pour que les régions de montagne et l'espace rural puissent se développer durablement. Cette préoccupation passe notamment par la prise d'influence au niveau du processus législatif et par des contacts réguliers avec les parlementaires fédéraux, ainsi qu'avec l'administration fédérale. Concrètement, le SAB est actif dans:

- l'élaboration de prises de position rédigées lors de consultations fédérales ayant des répercussions sur les régions de montagne et/ou sur l'espace rural
- le lancement de propositions visant à modifier des lois existantes ou pour créer de nouvelles bases législatives
- l'intervention dans le cadre de travaux de commissions fédérales
- la réalisation d'études concernant particulièrement les régions de montagne et l'espace rural
- l'organisation de séances d'information destinées aux parlementaires fédéraux
- l'animation du Groupe parlementaire montagne
- l'organisation de conférences de presse
- la rédaction de communiqués de presse se rapportant à des objets d'actualité

Développement régional

Le SAB encourage les initiatives visant à développer durablement les régions de montagne et les espaces ruraux. Le SAB fournit des conseils, un appui technique et administratif, voire une aide sur le terrain.

Le SAB peut apporter son concours pour la concrétisation de projets dans les domaines suivants:

- agricole / sylvicole / mise en valeur du bois
- tourisme
- énergie
- marketing régional
- coopération intersectorielle
- transferts technologiques
- amélioration des services publics
- etc.

Dans le cadre du développement régional, le SAB conseille les communes et accompagne des projets liés à la politique régionale, notamment par le biais du réseau «Alliance dans les Alpes».

Coopération internationale

Le SAB dispose d'un vaste réseau de contacts au niveau international. Ce réseau permet à notre organisation de participer aux débats internationaux consacrés à l'avenir de la montagne. Il facilite aussi les échanges d'expériences et favorise l'apprentissage mutuel entre acteurs régionaux. Concrètement, notre organisation sert de plateforme de contacts, prodigue des conseils et accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches.

A noter que le SAB est notamment:

- membre fondateur d'Euromontana
- observateur permanent auprès de la Convention alpine
- responsable pour la réalisation de plusieurs projets internationaux, tel que le projet Interreg IVB ACCESS
- actif dans la création et le soutien d'organisations montagnardes situées à l'étranger

Vulgarisation agricole

La section technique (ST) du SAB est responsable pour toutes les questions liées à la vulgarisation agricole, dans les régions de montagne. Elle dispense des conseils et des informations en faveur des acteurs désireux de mettre en valeur leur production agricole, d'améliorer certaines infrastructures, etc.

La ST offre aussi des prestations dans les domaines des constructions rurales:

- conseils en matière de construction et de rénovation (analyse et conception technique, estimation des coûts, propositions de variantes, etc.)
- soutien lors de dégâts (estimation des dommages, concept d'assainissement, etc.)
- conseils en matière d'assurances (informations, propositions pour des solutions avantageuses, etc.)

La ST offre aussi des prestations spécialement destinées aux organisations et coopératives:

- soutien lors de la révision de statuts
- formation pour les personnes ayant une responsabilité statutaire (président, comité directeur)

Le SAB est l'organe faîtière des coopératives de constructions rurales (CCR). Les CCR permettent de réaliser des travaux de construction de manière rationnelle et à un prix avantageux.

Modération dans le cadre de processus de coopération / participatifs

Le SAB accompagne les communes, régions ou organisations impliquées dans des processus de coopération ou participatifs. Le SAB permet d'atteindre les objectifs fixés en aidant les acteurs concernés à:

- identifier leurs besoins
- déterminer des objectifs
- établir un plan d'action
- mettre en relation les différents acteurs concernés
- accompagner les porteurs de projets tout au long du processus

Le SAB a notamment organisé et animé le processus participatif du site de l'UNESCO «Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn», ainsi que celui du parc régional du Binntal. Le SAB accompagne aussi les communes désirant procéder à une fusion.